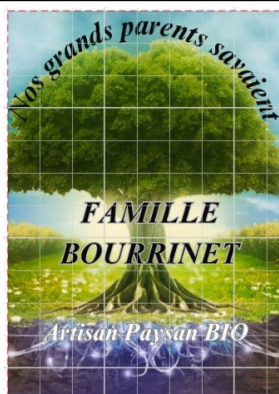


BOISLIVEAU SARAH Famille Bourrinet rappelle Confiture extra cerise



Confiture Extra Cerise

Composition: Cerise 60%
sucre de betterave 30%,
Poids : 300g net
à consommer de préférence
avant le : 06/2026
lot: 3005
Teneur total en sucre 83g pour
100g
Préparé avec 63% de fruit pour
100g de produit fini
à conserver au frais après
ouverture
100% France



- Noms des modèles ou références concernés : **Confiture extra cerise**
- Marque : **bourrinet**
- Lot **Confiture extra cerise** lot:3005 Date de durabilité minimale 30/06/2026
- Conditionnements : **Pot verre 300g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 25/05/2026 au 16/06/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Départements : AUDE (11)**
- Distributeurs : **Marché de Paziols, Marché de Narbonne**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **"Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement"**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0771610701**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre